



SIP et DLU

Tout va très bien madame la marquise !

Le jeudi 3 juillet, les représentants des CTP de l'ex DGI et de l'ex DGCP, étaient enfin conviés à une réunion d'information DGFIP sur la création d'un SIP sur Denain, et sur la DLU.

Premier constat: l'absence de la future directrice. La parité administrative nous a dans un premier temps, exposé les documents figurant sur Eole sur la mise en place du guichet fiscal unique qui peut prendre deux visages:

- ☛ le Service des Impôts des Particuliers ou SIP dans les communes où existent à la fois un centre des impôts et une trésorerie
- ☛ « l'accueil fiscal » par les trésoreries de proximité là où n'existe pas de CDI, (il nous a été précisé que dans ces trésoreries, suivant leur taille, l'accueil pourra être « simple » ou « enrichi », l'information n'est pas allée jusqu'à détailler la différence entre les deux formules, nous la qualifierons volontiers de « RIEN » et « PAS GRAND CHOSE »

Quels tâches sont concernées et quels impôts?

Le SIP aura en charge toute la gestion de l'impôt sur le revenu, les impôts directs locaux, la CSG, le CSP de régularisation, ainsi que le recouvrement y afférent. Seul l'accueil sera chargé de recevoir les contribuables imposés à l'ISF et de les orienter pour des questions complexes.

Ne relèvent pas d'un SIP:

Le recouvrement de la TP (SIE), l'enregistrement, les créances relevant des pôles de recouvrement complexe, le contrôle patrimonial, le contrôle fiscale externe, les amendes.

Qui encadrera les SIP?

Un chef unique, comptable, dirigera le SIP, dit « comptable secondaire », avec, suivant la taille du SIP, un adjoint A ou A+.

Un SIP , quelle taille? :

La note prévoit des petits SIP à savoir 15 agents, jusqu'au plus important, 70 agents. Pour les trésoreries où il n'y a pas géographiquement un SIP, un Guichet Fiscal Unique (GFU) sera assuré par les agents .

Quel fonctionnement?

Une équipe accueil, une équipe caisse comptabilité, les secteurs. Chacun gardera son métier sauf à l'accueil où une mutualisation sera nécessaire.

Quelle formation?

Dans un premier temps une journée « découverte » de l'autre mission, puis un module commun à tous les agents et les cadres.

Quelles règles de gestion?

Elles sont très différentes des 2 côtés, donc chacun gardera les siennes dans un premier temps. Des groupes de travail sont prévus avec les organisations nationales pour une harmonisation.

Le calendrier:

Une préfiguration de SIP au 1er septembre 2008 à Denain dans le Nord. Avant la fin de l'année un arrêté ministériel doit déterminer les SIP pour l'année 2009. De ce fait, avant le 31/12/08 les départements doivent décider de la localisation de leur futurs SIP

Pour le Nord, sont prévus:

- ☛ 2009: Hazebrouck; Armentières; Roubaix; ; Dunkerque; Maubeuge; Cambrai.
- ☛ 2010: Valenciennes; Avesnes sur Helpe; Tourcoing.
- ☛ 2011: Douai; Le Quesnoy, Lille

Pour les sites « orphelins d'une trésorerie », tels que Lille Seclin, Lille Haubourdin, Lille Ouest, Valenciennes Vals de Scarpe, Roubaix sud et Tourcoing Nord, la réflexion est en cours pour décider si on y crée un SIP, ou pas. Voilà le programme pour le Nord.

Nous avons déclaré que la taille des SIP devait rester « humaine », 70 agents paraissait être trop gros, et avons demandé qu'il soit tenu compte des effectifs des CDIF qui ne sont pas encore en rapprochement (Tourcoing, Lille) pour déterminer la taille. Nous avons rappelé que nous serons très vigilants à ne pas refaire les erreurs des réformes empiéées et subies DGI telles les SIE, CDI CDIF.

Nous avons également rappelé que sur les mesures dites « sociales » d'accompagnement, c'étaient bien les agents qui les avaient gagnées par leurs nombreux jours de grève. au départ seule une prime de 350 euros bruts était prévue.

UN SIP SUR DENAIN:

Nous avons nommé un expert pour la préfiguration du SIP de Denain. (le contrôleur en charge de l'accueil) Celui ci a pu s'exprimer sur les problèmes déjà existants sur Denain, à savoir que le site était un CDI SIE, donc un futur petit SIP, où très peu d'agents « recouvrement » seront transférés.

Il nous a été précisé que tous les effectifs de la trésorerie de Denain 2 B et 3 C devaient rejoindre le SIP, les 2B rejoignant « avec enthousiasme » le CDI à l'étage pour créer un pôle recouvrement. Ça c'est ce qui est écrit sur le papier, la dure réalité a été brossée par notre collègue, les agents devant rejoindre le pôle traînent un peu les pieds, l'un est proche de la retraite, l'autre est inquiet des suites de la réforme, et aucune concertation n'a eu lieu.

Compte tenu des congés, des absences et des maladies, l'accueil commun depuis une quinzaine de jours n'est plus assumé que par le personnel de la DGI contrairement aux règles fixées pour la gestion de l'accueil commun de l'HDF. Ça c'est la dure réalité des effectifs, à la DGI comme à la DGCP

La hiérarchie locale des 2 côtés a bien essayé d'atténuer cette vérité, en objectant que cela arrivait quelque fois, mais l'expert a certifié la régularité des faits, en ajoutant que les agents devant intégrer le CDI n'étaient pas ravis et qu'on ne leur avait même pas demandé leur avis contrairement à ce qui était exposé à cette réunion.

Le Receveur des Finances de Valenciennes s'est déclaré surpris, a demandé à vérifier les faits, et que de toute façon il n'y croyait pas. Pour la hiérarchie locale, tous les feux sont au vert pour créer un SIP à Denain, avec des agents enthousiastes et motivés. Personne ne se pose la question d'un taux élevé de grévistes à Denain qui a entraîné plusieurs fois la fermeture du site au public.

Etant donné que Denain est déjà un Hôtel des Finances avec un accueil commun, très peu de travaux étaient nécessaires pour la mise en place du SIP. Notre expert a juste rappelé que les agents de l'accueil avaient proposé un autre installation avec une disposition plus naturelle des bureaux et plus sécurisante. La hiérarchie DGI en a pris note, et en tiendra compte dans les plans et les travaux à prévoir.

Il a été précisé que dans les trésoreries de Bouchain et Douchy qui dépendent du CDI de Denain, ce serait « l'accueil fiscal » qui sera mis en place. Remarque de l'expert, compte tenu des effectifs il ne sera que très « simplifié » Nous avons déclaré que le calibrage des équipes était primordial et a demandé un tableau de lisibilité par site pour connaître les charges et avoir le nombre d'agents DGCP devant être transférés.

Tous les agents seront impactés par la création des SIP, et même s'il est prévu que chacun garde son métier, Nous ne voyons pas comment cela sera possible dans une politique de suppressions massive d'emplois.

La hiérarchie s'est voulue rassurante et sûre de la réussite d'un SIP à Denain. Nos propos ont dû sûrement ébranler cette assurance puisque dès la fin de la réunion, des redescentes verbales ont eu lieu dans les bureaux de la DGCP.

Nous étions bien dans notre rôle, puisque dans la mise en place des SIP, il est prévu des réunions très régulièrement pour faire remonter les difficultés. Encore faut il que ces difficultés remontent jusqu'en haut.

LA DLU:

Concernant la création de la Direction Locale Unique, pas grand chose en est sorti étant donné l'absence de la directrice. On sait que des déménagements de services, d'agents sont à prévoir puisque tout le Staf doit être au BD Kennedy à Lille.

Il resterait également une antenne sur Valenciennes. Mais quand? Comment? Combien d'agents? où? Tout est à déterminer.

Vu les enjeux, les risques de mutations pour les agents, nous resterons vigilant sur les méthodes!